

La ferme de Champart, à Cernay-la-Ville



Introduction

Ce plan-guide s'inscrit dans le cadre du Plan Paysage et Biodiversité mis en place par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

La plaine de Cernay et la Ferme de Champart ont été choisis par les membres du comité de suivi de l'étude et par le Parc, afin d'illustrer des principes d'actions préconisés à l'échelle du territoire des vallées de l'Yvette.

Le fil de l'eau - Retrouver la perception du paysage de l'eau dans les plaines comme dans les vallées

(communes concernées : toutes les communes)

Les grands paysages agricoles - Réintroduire la présence de l'arbre dans l'espace agricole, vecteur de biodiversité et de qualité paysagère

(communes concernées : Auffargis, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Essarts-le-Roi, Levis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse)

Il est composé d'une analyse critique du site mettant en évidence ses points forts et ses points faibles puis expose un ensemble d'intentions de projet explicitées et illustrées. L'ensemble est conçu avec une ambition qualitative affirmée et s'inscrit dans une démarche dépassant les opportunités locales ; il n'a pas la prétention d'achever ces réflexions mais au contraire de les initier et devra être complété par un fort travail de communication et d'actions auprès des acteurs concernés.

Note complémentaire : contexte

La ferme du Champart est une exploitation céréalière certifiée biologique de 125 ha, isolée du bourg de Cernay (2,5 km) et juchée sur le plateau de Limours/Pecqueuse, segment du Hurepoix et compris dans le bassin versant de l'Orge. Elle est typique de ce secteur de l'étude avec un bâti agricole ramassé posé dans une vaste plaine de grande culture.

La surface culturale est divisée en grandes parcelles d'exploitation de l'ordre de 15 ha donnant l'ambiance paysagère du secteur (paysage en damiers de grande culture entrecoupée par quelques remises boisées et chemins d'exploitation). Les pratiques culturales sont basées sur une rotation longue (8 ans) avec une alternance de féveroles, blé, maïs, pois...ce qui donne une mosaïque colorée changeante avec les années.

Géologiquement, le plateau de Limours est constitué d'épais limons éoliens reposant sur des argiles à meulière de sorte qu'une nappe superficielle est présente au toit de ces argiles et explique la multitude de mares et mouillères, plus ou moins rebouchées au cours du temps pour faciliter les exploitations.

Cette nature pédologique explique le fait que les rendements agricoles y sont parmi les plus importants du département : la surface cultivée y est exceptionnelle (3000 ha sur 4000 ha de ce territoire pratiquement uniquement dévolue à la grande culture, pour 34 exploitations) ce qui peut se traduire par une certaine monotonie paysagère et une exposition aux nuisances visuelles (pylônes, bâti de mauvaise qualité...).

Le plateau du Limours est structuré comme l'ensemble du secteur par des lignes armoricaines orientées NO-SE et occupées par les ruisseaux du Rouillon affluent du Ru des Vaux de Cernay au Nord-Ouest et La Prédecelle, affluent de l'Orge au Sud qui guide les infrastructures.

Le bâti agricole regroupe l'habitation et les locaux d'exploitation avec des enjeux de visibilité et d'intégration dans l'environnement. Les bâtiments sont cernés par une haie haute de pruneliers, saules, charmes, ormes résistants, viornes, régulièrement élaguée. Une mare est présente dans la cour : elle servait autrefois autant à nettoyer les machines qu'à épurer l'eau de ruissellement ; elle a été remise en état et sert de récolte des eaux de ruissellement (toitures).

Mr Christian VALLON l'exploitant de la ferme de Champart mène diverses actions agro-environnementales soit au titre de conventions avec le Parc (restauration et entretien de mares) soit au titre des particularités morphologiques liées aux déclarations de la PAC (entretien de haies, entretien du ruisseau.) ainsi qu'une politique environnementale sur les auxiliaires biologiques (nichoirs à rapaces dans les bâtiments d'exploitation et les arbres isolés de la plaine, haies abritant de nombreux passereaux qui régulent les insectes...),

Points forts



Une situation en limite de deux bassins versants :

La ferme de Champart est positionnée dans une légère inflexion du plateau de Cernay, à proximité de la source de deux ruisseaux : le Rouillon et la Prédecelle.

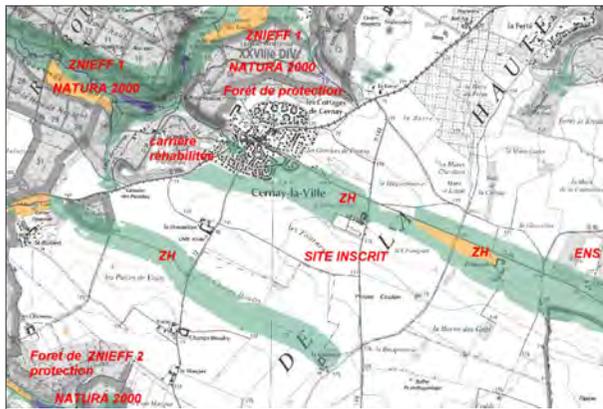
Elle est donc située dans un secteur comportant de nombreuses zones humides, indiquées en vert sur la carte ci-dessous. Ces zones humides sont en contact avec les Vaux de Cernay, via le vallon du Rouillon et le bourg. Cependant, une grande partie du ruisseau est busé dans le secteur urbanisé.

Le ruisseau du Rouillon fait l'objet d'un entretien raisonné par M.Vallon dans sa

partie aérienne. Ce ruisseau non permanent reçoit les eaux de ruissellement de la route et des terrains de sports communaux.

Il sert de passage pour la grande faune et commence à être colonisé par des plantes aquatiques (iris, rubannier...). Des aménagements sont envisagés pour en adoucir encore le profil et permettre la venue de plantes servant à l'épuration des eaux de ruissellement.

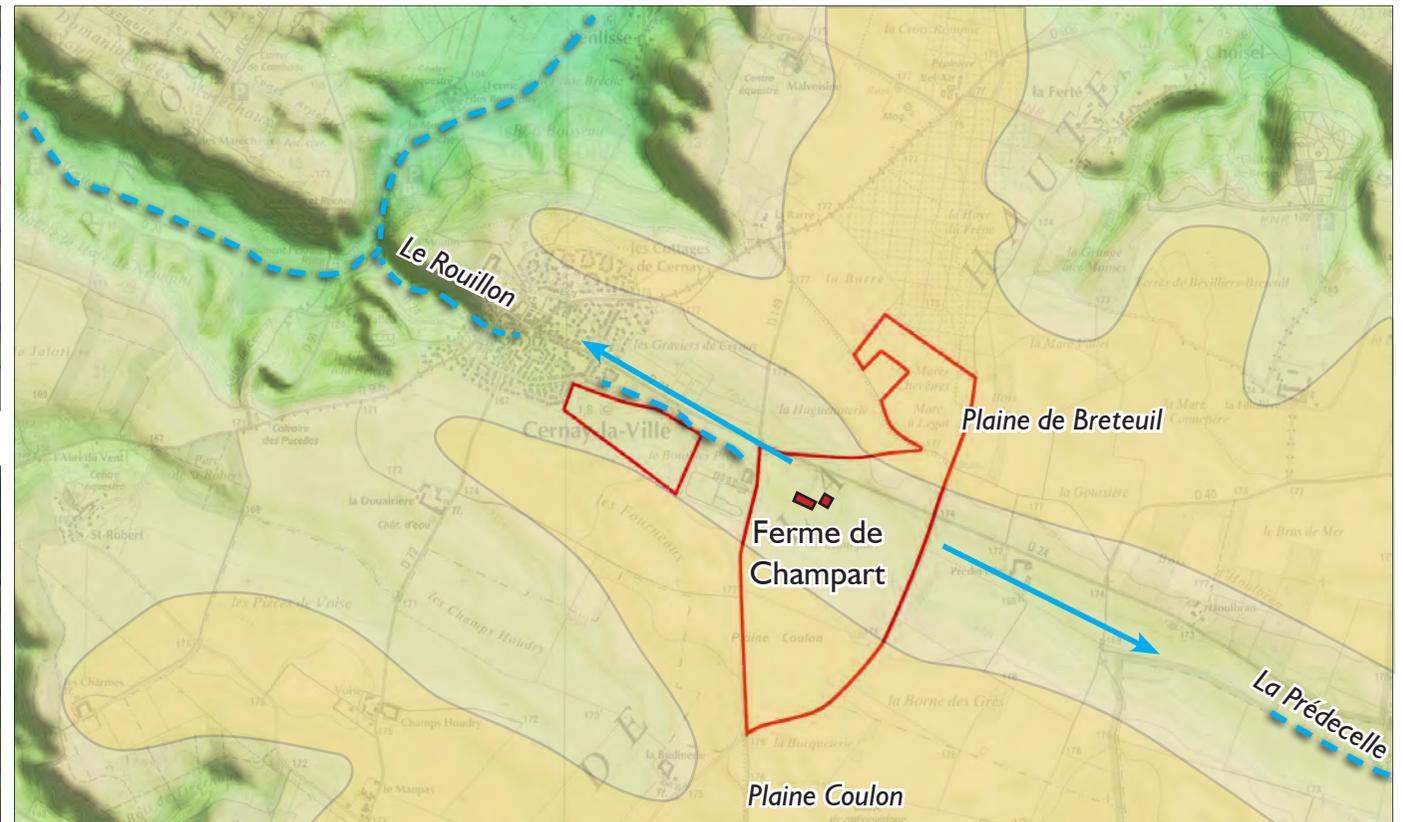
Carte des zones humides et des protections du territoire environnant la ferme.



La zone humide liée au Rouillon



Carte topographique montrant le sillon dessiné par les deux ruisseaux, au creux duquel s'est installée la ferme de Champart.

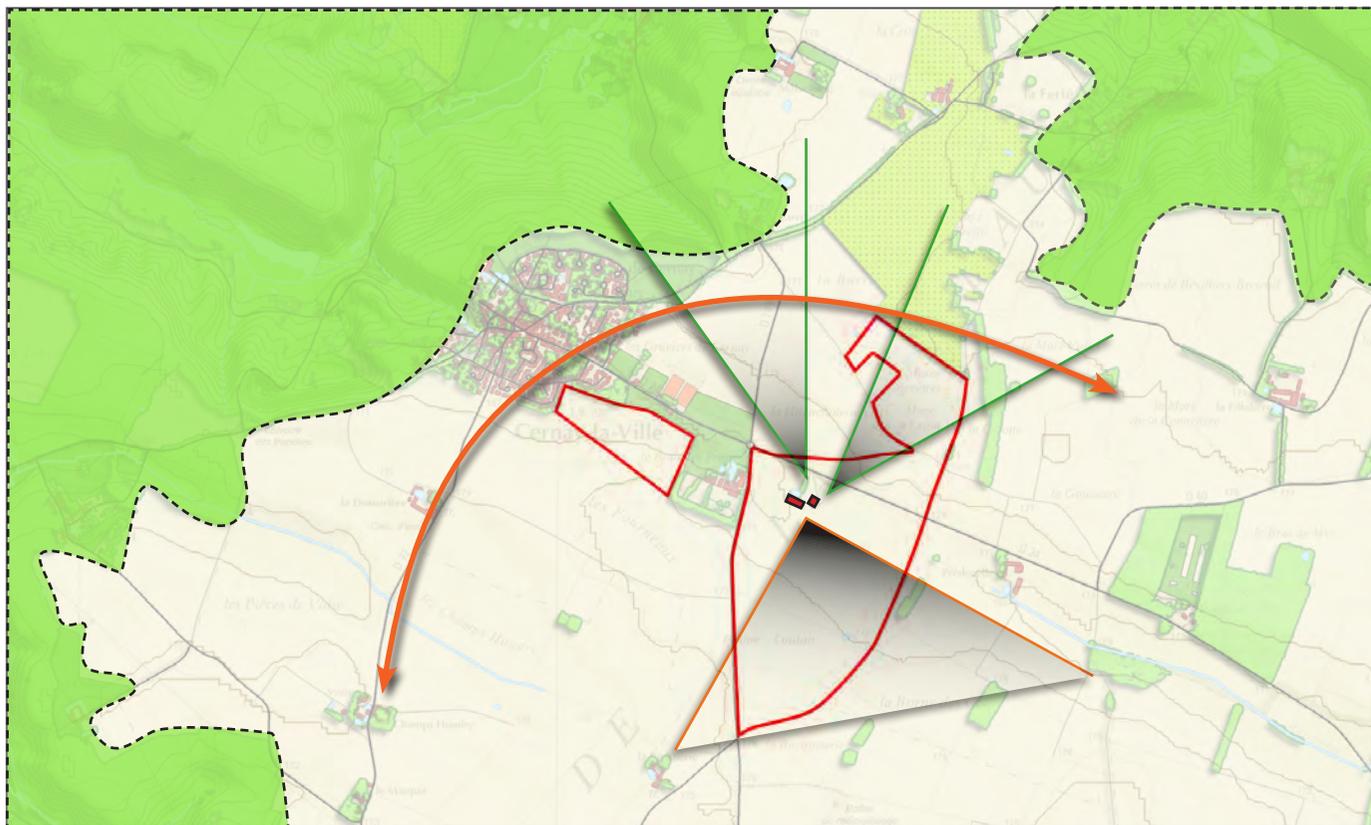


Un positionnement en transition entre forêt et grande plaine

La ferme entretient des relations visuelles avec son environnement forestier. Au loin se lisent les lisières de la forêt de Breteuil au nord-est, ainsi que celle des Vaux de Cernay au nord-ouest. Cependant, il faut noter qu'aucune structure végétale ne les relie physiquement, sinon quelques bosquets ponctuels disséminés dans la plaine.

Du point de vue écologique, ce sont les ruisseaux et leurs zones humides qui permettent de relier l'exploitation à la forêt.

Au sud et à l'est, c'est la vaste plaine de Coulon qui s'ouvre, présentant un léger relief ascendant qui conduit le regard sans entrave jusqu'à l'horizon.



Lointaines lisières forestières de la forêt de Breteuil.



Horizon dégagé de la plaine de Coulon.

Carte de situation de la ferme de Champart par rapport aux ourlets forestiers du plateau.

Une plaine agricole ponctuée de mares et de petits bois de plein champ

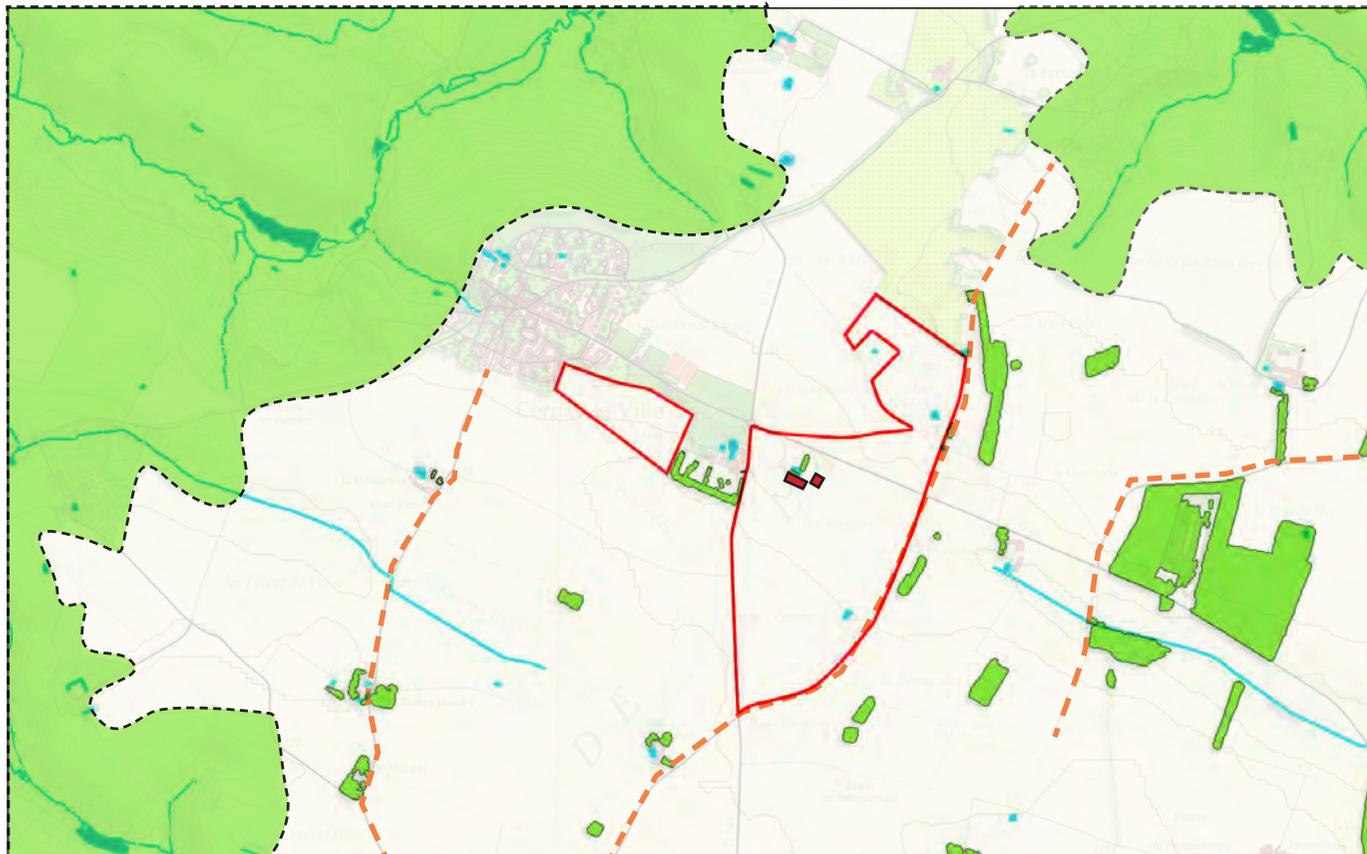
Dans son ensemble, la plaine de Cernay est ponctuée de nombreux bois de plein champ et de quelques haies ou arbres isolés. Ils sont généralement positionnés à proximité des routes ou des chemins (indiqués en tirets orange).

Disséminées çà et là, des mares complètent la trame bleue.

Les mares peuvent constituer des micro-paysages de qualité lorsqu'elles sont accompagnées d'un arbre signal ou de quelques arbustes, et des petits biotopes riches s'y développent. Malheureusement, elles demeurent souvent invisibles car leurs berges présentent généralement un minimum de végétation, pour limiter les actions d'entretien, au détriment de la biodiversité.



La mare à Legat, dont on remarque la forme en étoile liée à l'entretien qu'effectue M.Vallon



Carte de situation localisant l'ensemble des petits bois et trames végétales de la plaine.

Points faibles



Des paysages présentant une certaine monotonie

Le grand paysage est largement ouvert et peu planté. Les bois de plein champ qui se remarquent à l'horizon sont généralement situés en dehors de l'exploitation. Ceci génère une absence de repère dans le paysage et un maillage faible de la trame verte.

La trame bleue est quant à elle constituée en grande partie des mares et des deux ruisseaux, sans que cela ne se lise dans le paysage, car aucun arbre ou arbuste signal n'est maintenu à proximité de l'eau.

Les chemins sont dépourvus eux aussi de plantations, et ne sont longés que par des bandes enherbées. La matrice agricole offre cependant des potentiels en termes de ressources en eau grâce aux nombreuses mares et aux zones humides.



Paysage ouvert du plateau, avec quelques bois de plein champ très espacés les uns des autres.



Le chemin enherbé reliant la route au chemin rural n°21 est très discret car aucun arbre ne le borde.

Des relations peu travaillées avec les espaces voisins

Comme les bâtiments se sont historiquement installés sur des terrains ouverts, la ferme de Champart ne bénéficie pas d'appuis boisés. Les transitions végétales qui ont été créées entre le siège d'exploitation et les grandes cultures sont généralement des haies d'aspect homogène, ayant pour but de masquer le hangar. Bien que certaines haies comportent des essences caduques locales intéressantes, l'ensemble manque "d'épaisseur" et ne permet pas de générer de véritables biotopes complexes et variés.

En terme de paysage, la qualité des ambiances est également limitée puisque le végétal ne forme qu'une limite entre l'espace productif et l'espace technique.

La haie de pruneliers, saules, charmes, ormes résistants, viornes etc., érigée pour masquer le hangar, pourrait permettre un usage de bois de chauffage, mais en l'absence de filière adaptée sur le territoire, les résidus de taille sont entreposés et recouverts d'une couche de terre pour faciliter la décomposition.

Les chemins sont quant à eux peu nombreux à traverser l'exploitation : c'est le cas du chemin de la Barre à Prédecelle (CRn°21) et d'un petit sentier qui rejoint la RD 24. Au sud, le chemin qui traverse la plaine est interrompu au contact de l'exploitation.



La ferme de Champart, dont la silhouette, manquant d'ancrage végétal, semble flotter au milieu des cultures.



La haie mixte masquant le hangar crée une véritable barrière paysagère par sa hauteur et sa densité.

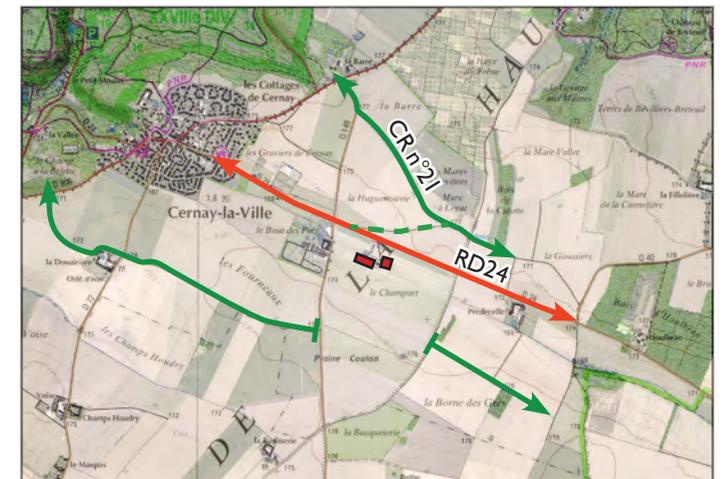


Schéma des traversées possibles de l'exploitation

Des bâtiments d'exploitation et leurs abords traités de manière technique.

L'accès à la ferme se fait par une allée bordée d'un alignement simple de peupliers dont la qualité paysagère et écologique est relativement faible.

Le dégagement devant le hangar est destiné à manœuvrer et à stocker des matériaux, sans qu'une réelle organisation spatiale ne soit perceptible.

Une mare se trouve près des hangars et sert de récolte des eaux de ruissellement (toitures). Ses abords sont peu mis en valeur et son image est actuellement plutôt technique (berges raides, enrochements, usage ponctuel de béton...).



La mare, dont les berges ont été durcies et dont la végétation est en partie invasive (bambou)



Déchets végétaux déposés dans la cour.



Grand espace central servant principalement à des usages techniques liés à l'exploitation.



Stockage de gravas près de la mare.

Intentions de projet



Enrichir le grand paysage en tissant des Trames Vertes et Bleues



Principes d'action :

Le paysage du plateau de Cernay est historiquement très ouvert, mais il n'était pas vide. Il présentait de nombreux arbres isolés, des bosquets, des vergers et des mares qui animaient ces grands espaces. La radicalisation des modes de production agricole du XXe siècle a appauvri ces paysages, en supprimant tous les obstacles au passage des engins. Depuis, les agriculteurs, conscient de l'importance écologique de retrouver des supports de biodiversité à travers les territoires productifs ont à cœur de recréer une Trame Verte et Bleue. Cette démarche est d'ailleurs soutenue par le concours des ECO TROPHEES lancé par le Parc en 2012.

Cependant, celle-ci doit être mise en place avec une double préoccupation : proposer des milieux écologiques adaptés et variés pour la faune et la flore, mais aussi préserver et valoriser les paysages emblématiques.

Aussi est-il nécessaire d'adapter les "aménagements" pour la Trame Verte et Bleue, afin qu'ils valorisent les paysages en préservant leurs caractéristiques : grands panoramas ouverts, regard qui porte loin, lisières boisées composées et variées... Il s'agit donc de développer un panel d'outils ajustés aux sites au cas par cas. Dans le cas de la plaine de Cernay, plusieurs possibilités sont envisageables :

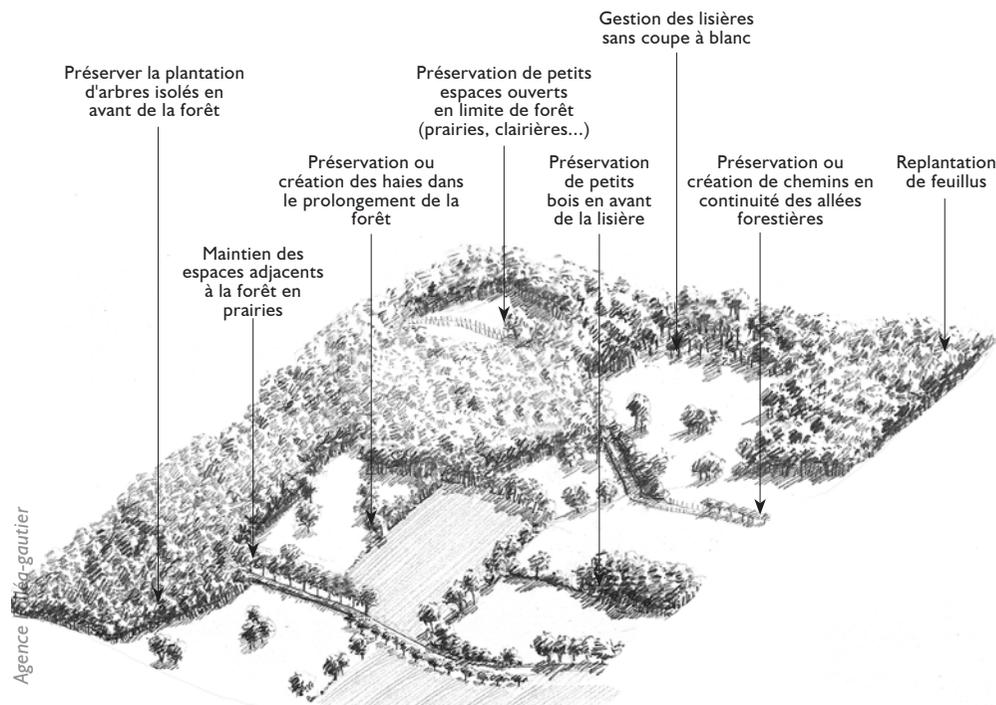
Utiliser les routes et chemins existants comme supports de trames végétales :

- les plantations d'alignements : arbres de haut jet ou arbres fruitiers le long des grandes routes, arbres fruitiers uniquement le long des routes secondaires, des accès aux fermes et des chemins ruraux. Il n'est pas nécessaire de recourir à des plantations régulières ; des plantations ponctuelles peuvent parfois suffire lorsqu'elles s'échelonnent le long d'un itinéraire.
- les plantations de haies, à proximité des forêts, au abords des lisières, le long des chemins ruraux éloignés des routes...

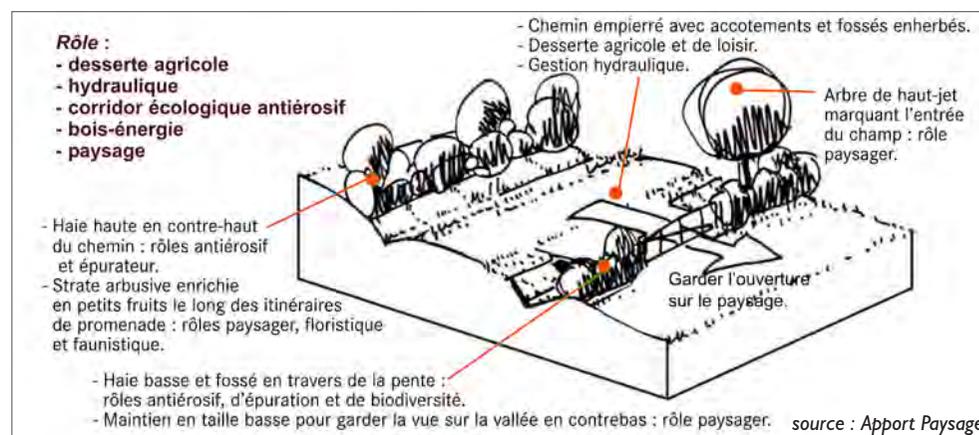
les bandes enherbées le long de toutes les routes et de tous les chemins

Mettre en valeur les mares et les zones humides :

- Les berges enherbées, avec des espaces de transition entre les cultures et l'eau ;



Plus on approche de la lisière boisée, plus les trames végétales pourront être denses, et hautes. Les coeurs des plaines peuvent demeurer plus ouvertes, avec des plantations plus ponctuelles ou basses.



- Les plantations, avec un arbre ou quelques arbustes, pour limiter l'entretien mais marquer la présence de l'eau et développer un habitat écologique plus riche
- Les fossés, avec une végétation basse et herbacée qui peut revêtir une fonction épuratrice.

Gérer les délaissés et les lieux impropres à la production agricole :

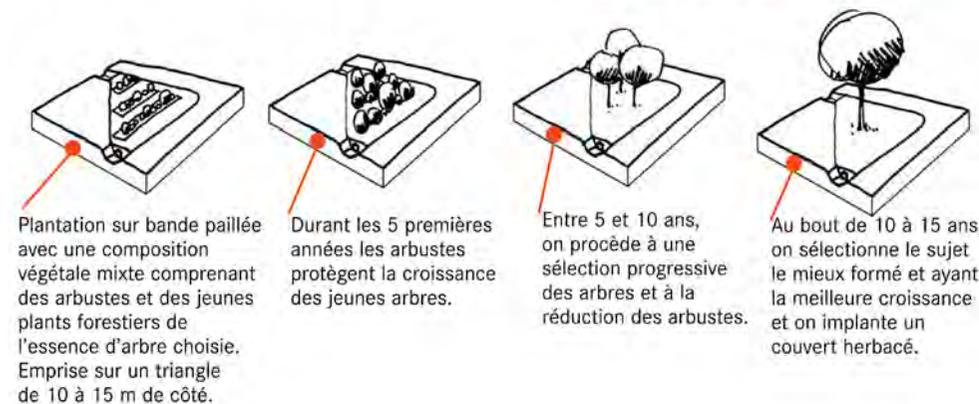
- Les bois et bosquets, sur les sols trop humides ou les affleurements rocheux ou les pointes de parcelles, pour créer des refuges
- Les arbres isolés, pour signaler les croisements de chemins ou les mares

Un arbre isolé dans la plaine

Planter un bosquet pour obtenir un arbre à terme.

Choisir une essence adaptée au sol, au climat et à la fonction attendue, ici un arbre signal.

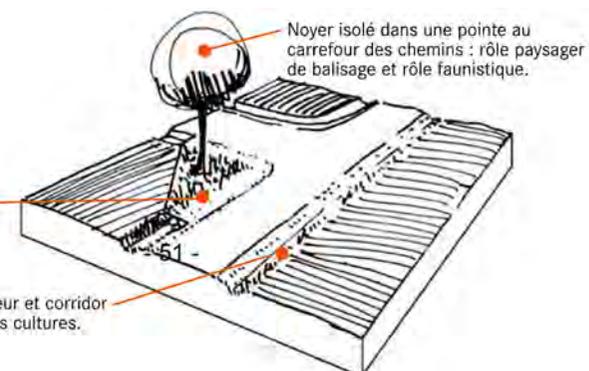
Utiliser des techniques de plantation efficaces dans des conditions d'entretien minimales du type des plantations forestières ou des plantations linéaires le long des infrastructures.



Rôle :
 - desserte agricole
 - hydraulique
 - corridor écologique
 - paysage

Pointe enherbée entretenue en fauche tardive : rôles floristique et faunistique.

- Fossé et accotement enherbés : rôle épurateur et corridor agro-écologique favorisant les auxiliaires des cultures.
 - Entretien en fauche tardive.



source : Apport Paysage

Diversifier les lisières boisées :

Les strates arbustives et herbacées, qui préservent une transition douce entre les cultures et la forêt, sont essentielles et méritent d'être reconstituées. Si cela est nécessaire, cette reconquête peut être envisagée sur le milieu forestier plutôt que sur l'espace productif.

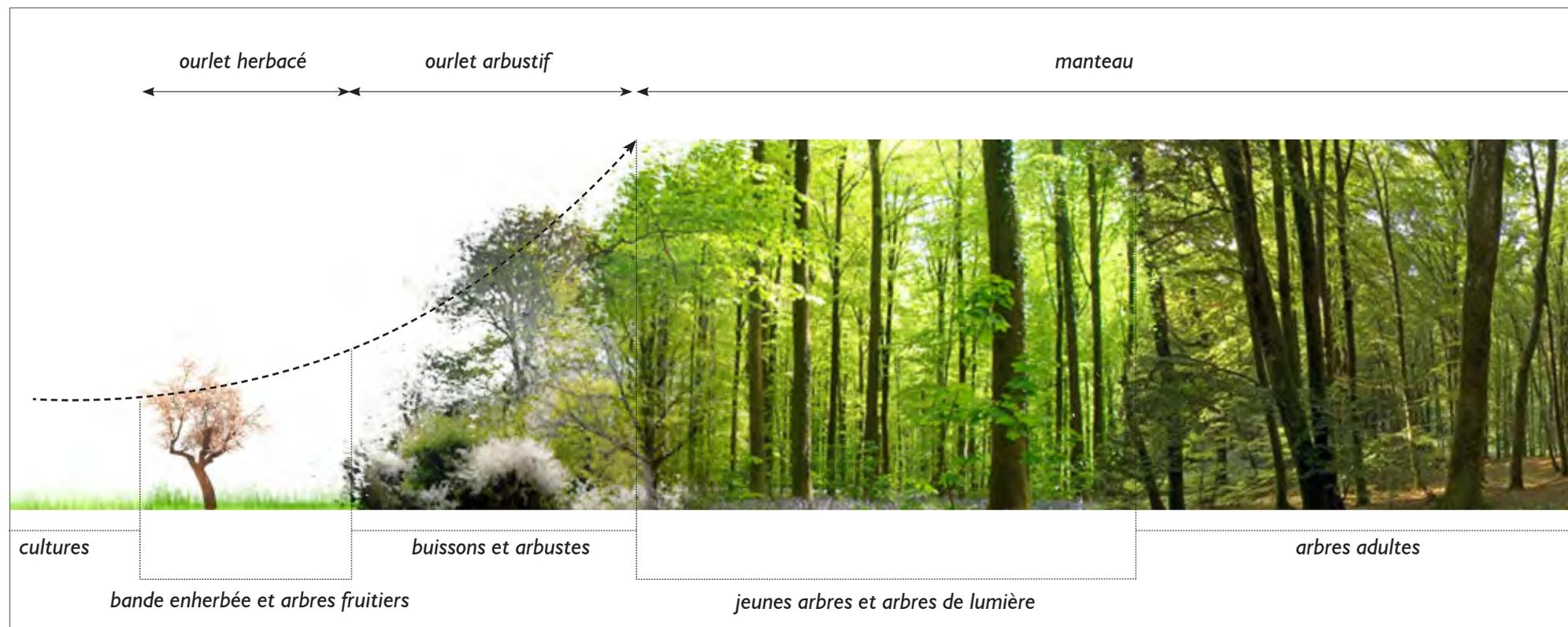


Schéma de principe d'une lisière forestière en limite des cultures

Restaurer les transitions entre la ferme et son territoire

Principes d'action :

Intégrer le bâti d'exploitation dans son environnement :

- Les bâtiments peuvent être accompagnés de végétation, mais leur architecture peut aussi être mise en valeur, lorsqu'elle est soignée. Dans le cadre d'une extension de bâtiment, il est tout à fait envisageable de dégager des vues dessus. Dans le cas de constructions respectueuses de leur environnement écologique et paysager, cela accentue leur effet d'exemplarité.
- L'organisation des bâtiments entre eux peut s'inspirer des typologies des fermes anciennes, avec constitution d'une cour.

Développer des espaces pouvant devenir des sources de revenus complémentaires à la céréaliculture

- Les haies peuvent générer du bois énergie
- Les vergers permettent de produire des fruits qui peuvent être vendus auprès des artisans locaux (boulangers, traiteurs, primeurs...)

Recréer des lieux de spontanéité, où la nature peut progressivement reprendre ses droits

- Petites friches en pointe de parcelle
- Bandes de prairie de fauche
- Pieds de bâtiments plantés et enherbés

Recréer des chemins lorsque c'est possible.



L'une des caractéristiques essentielles des fermes traditionnelles voisines est l'équilibre entre le minéral et le végétal : les murs en pierre sont largement visibles et créent des fronts bâtis de qualité tandis que les abords laissent une large place aux grands arbres, aux haies basses et à l'herbe. Les sols sont perméables. Ceci contribue à adoucir considérablement le caractère très massif des fermes du Hurepoix.

Quelle que soit la taille de l'exploitation, les mêmes caractéristiques se remarquent dans les fermes voisines, avec une présence affirmée de végétal sous des formes variées.



- Petites friches arbustive en angle de parcelle
- Mare bordée d'arbustes et d'herbe
- Alignement d'arbres fruitiers



- Prairie à proximité des bâtiments
- Mare bordée d'arbres
- Bâtiments en "L" ou en "U" dégageant une cours



- Appui boisé d'arbres caduques
- Jardin enclos de murs
- Cour en stabilisé
- Bandes enherbées

Le Parc aide à prendre en compte ces caractéristiques spécifiques aux fermes du Hurepoix dans un petit guide sur les **Eléments paysagers**, en particulier sur le végétal, l'eau et les clôtures (extraits ci-contre).

LE VEGETAL

Les haies

Le long d'un chemin ou sur une ligne parcellaire, elles structurent les paysages et créent des transitions entre les surfaces cultivées et les bâtiments agricoles.

Les arbres isolés

Ils occupent les abords des fermes (croisements de chemins, de lignes parcellaires, aux abords d'une mare) et constituent des repères visuels parfois aussi importants que les bâtiments. Situés à l'entrée d'une ferme, ils peuvent mettre en scène le bâti.



Les alignements d'arbres

Ils longent les axes structurants et peuvent marquer l'entrée d'une ferme en bordant le chemin d'accès. Ils créent des lignes végétales dans le paysage et offrent un parcours ombragé pour la promenade.

Les vergers

Ils se situaient à l'intérieur de l'enceinte formée par le mur de clôture, souvent derrière le logis. Il en reste peu aujourd'hui.



Les jardins d'agrément et potagers

Les fermes possédaient souvent un jardin d'agrément situé dans l'enceinte formée par le mur et facilement accessible depuis le logis. Il accueillait une diversité d'essences participant au caractère des fermes et offrant intimité à leurs occupants.



Les potagers permettaient quant à eux d'apporter diverses denrées au fermier et à sa famille.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le Guide Eco-jardin et le Guide des arbres fruitiers édités par le Parc.

L'EAU

Si l'eau est aujourd'hui encore très présente autour des bâtiments, elle l'était tout autant en plein champ. Les multiples points d'eau jouaient divers rôles : réserve, abreuvoir, pédièvre, drainage...

Mares et abreuvoirs

Les mares étaient nombreuses aux abords des fermes et dans les champs. La plupart ont été comblées. Les mares maintenues sont situées principalement dans les cours ou aux abords immédiats de la ferme.



Fossés

Servant au drainage des parcelles, un réseau d'eau souterrain, les drains, ou aérien, les fossés sillonnent les espaces cultivés. Souvent remplacés par des drains enterrés, les fossés sont devenus rares.



ET LES CLÔTURES ?

D'autres types de séparations peuvent être mis en place pour délimiter un jardin, enclore le bétail... Ces clôtures ont un impact sur les abords de la ferme mais aussi dans le grand paysage.

A préférer

- Les essences de bois locaux (robinier, châtaignier, chêne...) pour les pieux ou les bardages
- Des structures légères, transparentes et dessinées simplement



Clôture pour chevaux en bois qui permet la lecture du paysage alentour.

A éviter

- Les matériaux préfabriqués : parpaings, béton, grillage soudé renforcé, claustra en bois exotique... sont inadaptés
- Ne pas installer des matériaux provisoires (canisses...)
- Ne pas obstruer les vues par des clôtures pleines ou trop hautes

source : PNRHVC